

INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. STATIONNEMENT DEVANT L'ACCES A L'IMMEUBLE SIS 16 RUE DU GENERAL EBLE.

Il existe de multiples emplacements de stationnement au niveau des écoles, aussi le stationnement de voitures bloquant l'entrée ou la sortie des véhicules des habitants de l'immeuble sis 16, rue du Général Eblé ne peut être toléré.

Un marquage spécifique sera mis en œuvre prochainement pour le rappeler à tout un chacun.

2. OPERATION « VILLAGE PROPRE - NETTOYAGE DE PRINTEMPS » LE 07 AVRIL 2018.

La prochaine opération de «village propre - nettoyage de printemps» se déroulera **samedi 07 avril 2018 à partir de 8h 30**, rassemblement devant la mairie. Toutes les personnes qui souhaitent s'associer à l'opération seront les bienvenues.

3. DISTRIBUTION DE SACS MULTIFLUX PAR LE SYDEME.

La prochaine distribution de sacs multiflux par le SYDEME aura lieu **lundi 23 avril 2018 de 13h30 à 19h 00 à la salle AJLC**, rue du Stade. Une opération de récupération de vieilles lunettes et de collecte de piles usagées est organisée en même temps.

Vous munir de votre carte PASS SYDEME. Pour les nouveaux habitats, la demande de la carte PASS SYDEME devra être faite lors de la distribution.

Attention, les dotations de sacs se feront que par l'intermédiaire du SYDEME. Des solutions de récupération des sacs en cas d'absence à la distribution vous ont été communiquées en date du 19 décembre 2016.

La mairie n'assure plus que des dépannages d'urgence, justifiés.

4. OUVERTURE DE LA DECHARGE DES DECHETS VERTS SISE RUE DES FLEURS.

Vous avez été informés au fur et à mesure des différentes adaptations rendues nécessaires de la décharge des déchets verts depuis l'intégration de la commune à la C.A.S.C.

La plateforme bétonnée a été réalisée fin 2017 et le broyeur pour végétaux acheté également en 2017. Les bennes de collecte des déchets verts seront installées pour le 21 avril 2018.

Une surveillance des apports de déchets verts sera mise en œuvre, dans un premier temps, à compter du **21 avril 2018, les samedis uniquement de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h afin de servir de test pour ce nouveau mode de collecte.**

Si celui-ci est jugé concluant, les horaires d'ouvertures pourront être étendus à la journée du mercredi. Vous en serez alors informés via un prochain « Informations aux habitants ».

Les apports de branchages et arbustes d'un certain diamètre ne seront pas mis dans la benne mais déposés sur place, ils seront ensuite broyés par la commune ; les copeaux pourront ensuite être récupérés par les habitants, gratuitement, pour servir de « paillage » pour vos arbustes par exemple.

Une benne pour récupérer des **meubles** a été mise en place à la déchetterie intercommunautaire entre HOLVING et SARRALBE. De ce fait il ne peut y avoir de bois de ce type qui soit apporté sur le site de la décharge verte sise rue des Fleurs.

La responsabilité des utilisateurs est directement engagée par le respect strict des mesures définies ci-dessus et toute personne apportant des déchets verts non conformes n'y sera pas autorisée.

Je rappelle enfin que tout autre type de déchet ne peut y être apporté, tel que : gravats, plastiques, pneus, verre, papiers, cartons, objets encombrants,

5. TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE A COMPTEUR DE MAI 2018.

Les travaux prévus dans le cadre d'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite débiteront à compter de début mai pour la préparation du chantier et démarreront début juin 2018, pour une durée 4 mois environ, soit fin septembre 2018 hors décallage. L'accueil du public sera transféré dans l'immeuble sis 18, rue Nationale au rez-de-chaussée durant cette période.

St-Jean Rohrbach, le 26 mars 2018.



Le maire
Cyrille FETIQUE